

Déposé le 05.05.15

15-INT-384

Scanné le

Les cantons de Bâle-Ville, Genève et Zurich sortent du moratoire LAT, le canton de Vaud a-t-il la stratégie de ses ambitions ?

Les cantons de Bâle-Ville, Genève et Zurich sont les premiers cantons à avoir adapté leurs plans directeurs aux exigences de la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Le 29 mars 2015, le Conseil fédéral a approuvé les plans directeurs révisés de ces trois cantons qui ne sont donc plus soumis aux dispositions transitoires applicables depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire révisée. En d'autres termes, les cantons précités ont réussi, moins d'une année après l'entrée en vigueur de la loi fédérale précitée et son ordonnance d'application, à adapter leurs plans directeurs afin de se soustraire au moratoire instauré par les dispositions transitoires de la LAT révisée.

Par ailleurs, les cantons de Berne et Lucerne ont déjà déposés auprès de l'ARE une nouvelle copie de leur plan directeur pour examen préalable. Le canton d'Argovie a quant à lui déjà reçu l'accord de principe de la Berne fédérale dans le cadre d'une procédure identique.

Lors d'une séance d'information à l'attention des communes du 3 juin 2014, le SDT a présenté un échéancier très ambitieux, notamment s'agissant de la révision de la LATC, de l'élaboration d'une quatrième adaptation du PDCn ainsi que la mise en place de la taxe sur la plus-value. Par ailleurs, selon ce planning, les communes devaient effectuer d'ici octobre 2014 un bilan de leurs réserves en zone à bâtir.

A plusieurs reprises, notamment lors de la commission chargée d'examiner le postulat Mahaim et consorts (14_POS_068), Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a rappelé que plus vite le redimensionnement des zones à bâtir imposé par la LAT révisée sera introduit dans la quatrième révision du Plan directeur, mieux l'Etat s'en portera.

Vu son caractère complexe, la mise en œuvre de la LAT dans notre canton doit reposer sur une volonté politique ferme, y compris à l'égard des communes récalcitrantes, et une vision transparente. Néanmoins, depuis une année, le Conseil d'Etat communique peu, voire pas, sur l'avancement des travaux en cours que cela soit à l'attention du Grand conseil ou de la population vaudoise. L'élaboration de directives consacrant une interprétation « vaudoise » et les démarches diplomatiques à Berne n'ayant pas porté leur fruit, il est temps de se consacrer à la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales.

Forts des constats précités, les député-e-s soussigné-e-s adressent les questions suivantes au Conseil d'Etat et le remercie d'ores et déjà pour ses réponses :

- Le Conseil d'Etat estime-t-il qu'une entrée en vigueur d'un plan directeur révisé et conforme à la LAT pour 2017 est toujours envisageable, étant précisé que le canton de Vaud n'a pas encore soumis la quatrième révision du PDCn à l'approbation préalable des autorités fédérales ni même ouvert la procédure de consultation ?
- Le Conseil d'Etat peut-il informer les soussigné-e-s sur l'avancement du processus d'annonce par les communes du bilan de leurs réserves en zone à bâtir ?
- S'agissant de la révision de la LATC, le Conseil d'Etat peut-il informer les soussigné-e-s sur l'avancement de ce projet et si le calendrier annoncé en juin 2014 pourra être tenu ?
- Selon le calendrier précité, un projet de loi relatif à la taxe sur la plus-value devait être approuvé par le Conseil d'Etat et soumis au Grand conseil au premier trimestre 2015. Quel est l'avancement actuel de ce projet et est-ce que le Conseil d'Etat peut informer les soussigné-e-s sur les raisons de ce retard ?
- Le Conseil d'Etat peut-il estimer combien de projets de développement d'importance cantonale, en particulier de logements, prennent et/ou prendront du retard en raison de l'entrée en vigueur tardive du PDCn révisé ?

Souhaite développer

Nyon, le 5 mai 2015


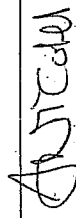

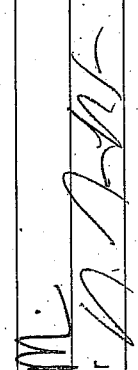
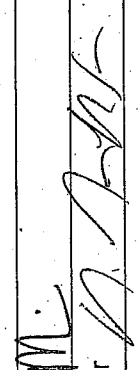
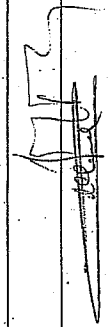


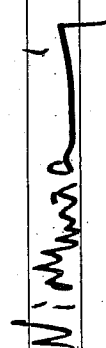
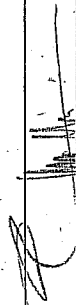
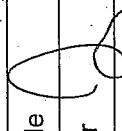
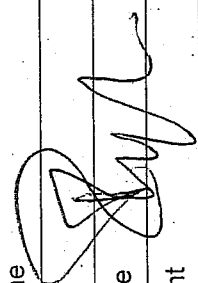
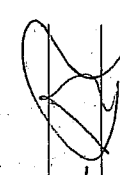
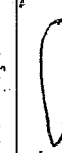
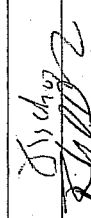
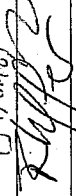


Jessica JACCOUD



Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Baillif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debliuè François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Humi Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 21 avril 2015

Kernen Olivier		Nicolet Jacques	
Kunze Christian		Nicolet Jean-Marc	
Labouchère Catherine		Oran Marc	
Lachat Patricia		Papilloud Anne	
Luisier Christelle		Pernoud Pierre-André	
Mahaim Raphaël		Perrin Jacques	
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves	
Manzini Pascale		Pillonel Cédric	
Marion Axel		Podio Sylvie	
Martin Joséé		Probst Delphine	
Mattenberger Nicolas		Randin Philippe	
Matter Claude		Rapaz Pierre-Yves	
Mayor Olivier		Ravenel Yves	
Meienberger Daniel		Renaud Michel	
Meldem Martine		Rey-Marion Ailette	
Melly Serge		Rezso Stéphane	
Meyer Roxanne		Richard Claire	
Miéville Laurent		Riesen Werner	
Miéville Michel		Rochat Nicolas	
Modoux Philippe		Romano Myriam	
Mojon Gérard		Roulet Catherine	
Montangero Stéphane		Roulet-Grin Pierrette	
Mossi Michele		Rubattel Denis	
Neiryneck Jacques		Ruch Daniel	
Neyroud Maurice		Rydlo Alexandre	
		Schaller Graziella	
		Schelker Carole	
		Schobinger Bastien	
		Schwaar Valérie	
		Schwab Claude	
		Sonnay Eric	
		Sordet Jean-Marc	
		Surer Jean-Marie	
		Thuillard Jean-François	
		Tosato Oscar	
		Treboux Maurice	
		Trolliet Daniel	
		Tschopp Jean	
		Uffer Filip	
		Venezelos Vassilis	
		Voiblet Claude-Alain	
		Volet Pierre	
		Vuarnoz Annick	
		Vuillemin Philippe	
		Weber-Jobé Monique	
		Wehrli Laurent	
		Wüthrich Andreas	
		Wyssa Claudine	
		Yersin Jean-Robert	
		Züger Eric	